

Transport routier de voyageurs : protéger la santé des salariés

30 JUIN 2021



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun



CHARGES LOURDES, GESTES RÉPÉTITIFS, POSTURES INCONFORTABLES

Protégez vos salariés et votre entreprise

Les troubles musculosquelettiques coûtent cher à votre entreprise :
absentéisme, baisse de productivité, désorganisation...

Découvrez comment agir avec TMS Pros sur
www.ameli.fr/entreprise

L'Assurance Maladie – Risques professionnels organise un webinaire dédié à la prévention des risques dans l'entreprise et à la présentation des différents outils pour protéger la santé des salariés, le 7 juillet 2021 de 14h30 à 15h30.

Dans la profession, un salarié victime d'un accident du travail est arrêté en moyenne 109 jours. L'Assurance Maladie- Risques professionnels a mis en place des solutions simples et gratuites pour protéger la santé des salariés et celle de l'entreprise.

Vous vous demandez comment vous y prendre ? Vous souhaitez découvrir les outils mis à votre disposition par l'Assurance Maladie – Risques professionnels ? Les experts métiers répondent à toutes les questions lors de ce webinaire.

Les outils qui vous seront présentés sont gratuits, spécifiques aux TPE et construits avec les professionnels de votre secteur pour remplir vos obligations légales*. Ils permettent également d'[évaluer de façon anonyme les risques de votre entreprise afin d'obtenir un plan d'actions sur mesure](#), d'[analyser vos anciens accidents du travail](#) pour éviter qu'ils ne se reproduisent et de mettre en place [des actions simples, efficaces et peu coûteuses](#) pour prévenir les accidents de la route, chutes ou encore les douleurs au dos.

[Pour s'inscrire](#)
[En savoir plus](#)